

# La finance durable dans le contexte européen

Quelles incidences pour les entreprises ?

**Jean-Christophe Dehalu**

Economiste

**Union Wallonne des Entreprises (UWE)**

 @uwe\_asbl

 /jean-christophe-dehalu



Colloque du  
4 décembre 2019



## LE PLAN DE LA COMMISSION EUROPÉENNE



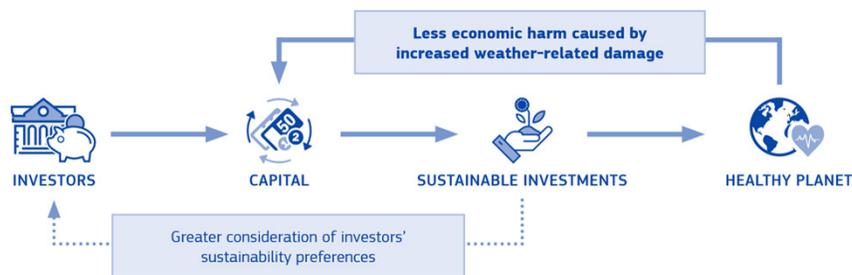
Des **investissements majeurs sont nécessaires** pour transformer l'économie de l'UE afin d'atteindre les objectifs en matière de climat, d'environnement et de durabilité sociale, notamment l'accord de Paris et les SDGs des Nations unies.



La **finance durable** intègre les considérations de durabilité dans la prise de décision financière. Cela signifie des projets circulaires plus économes en carbone, en énergie et en ressources.



L'intégration des considérations de durabilité **atténuera l'impact** des catastrophes naturelles ainsi que les problèmes de durabilité environnementale et sociale qui peuvent affecter l'économie et les marchés financiers.



## LE PLAN DE LA COMMISSION EUROPÉENNE

**1. Réorienter les flux de capitaux** vers des investissements durables en vue de parvenir à une croissance durable et inclusive

• **Action 1** : établir un système européen de classification unifié des activités durables

**Action 2** : créer des normes et des labels pour les produits financiers verts

**Action 3** : favoriser l'investissement dans des projets durables

**Action 4** : intégrer la durabilité dans le conseil financier

**Action 5** : élaborer des indicateurs de référence en matière de durabilité

**1. Gérer les risques financiers** induits par le changement climatique, l'épuisement des ressources, la dégradation de l'environnement et les problématiques sociales

**Action 6** : mieux intégrer la durabilité dans les notations et les études de marché

**Action 7** : clarifier les devoirs des investisseurs institutionnels et des gestionnaires d'actifs

**Action 8** : intégrer la durabilité dans les exigences prudentielles

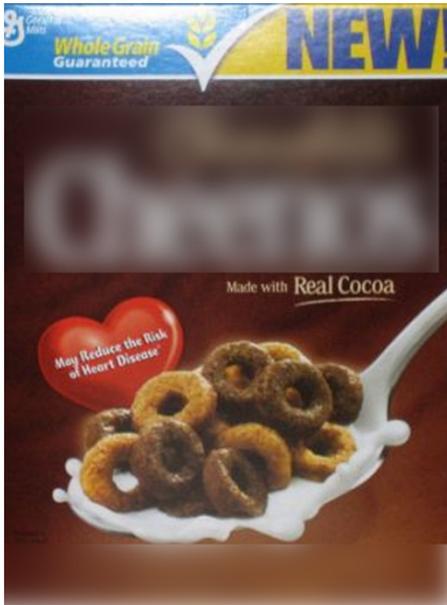
**1. Favoriser la transparence** et une vision de long terme dans les activités économiques et financières

**Action 9** : améliorer la publication d'informations en matière de durabilité et la réglementation comptable

**Action 10** : favoriser une gouvernance durable des entreprises et atténuer le court-termisme des marchés des capitaux

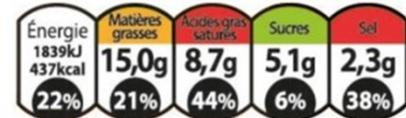


## LA TAXONOMIE



### NUTRI COULEURS

Une portion (190g) apporte :



% de l'Apport de Référence (AR) d'un adulte  
Énergie pour 100g : 968 kJ/230 kcal

## OBJECTIFS DE LA TAXONOMIE

"Instaurer, pour les acteurs des marchés financiers qui proposent des produits financiers en tant qu'investissements durables sur le plan de l'environnement ou en tant qu'investissements similaires, l'obligation d'indiquer clairement aux investisseurs, en s'appuyant sur les critères uniformes établis au niveau de l'UE, pourquoi ces produits peuvent être considérés comme tels."



**La taxonomie est basée sur les activités  
économiques (codes NACE)**

**C'est dictionnaire destiné au monde financier pour  
caractériser la "durabilité" d'une activité**

**Ce n'est ni un label, ni un standard**

## PRINCIPES DE LA TAXONOMIE



### Mitigation

- Réduction des impacts
- Standardisation possible
- Potentiellement toutes les activités



### Adaptation

- Risques spécifiques (lieu, contexte...)
- Standardisation impossible
- Certaines activités seulement



## EN CONCLUSION



“

L'organisation des employeurs privés qui agit pour assurer la prospérité de la Wallonie, à travers la mise en place et le soutien d'un climat et d'un cadre qui permettent la création et le développement d'entreprises compétitives et durables.

”